



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES STAGES ET BOURSES

Abidjan, le 15 JUL 2026

N° 041 /MAECI/SG/DFCSB/SDSB/KKC/26

COMMUNIQUE

Le Gouvernement tunisien à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique offre 100 places et bourses d'études aux étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures dans les Universités tunisiennes.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- un formulaire de candidature ;
- Deux (02) copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ou du diplôme équivalent, de la Licence pour le Master et du Master pour le Doctorat, à faire légaliser à la Mairie et à la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) ;
- Deux photos d'identité récentes ;
- Une copie des 3 premières pages du passeport en cours de validité.

Les filières avec mentions sont les suivantes :

Mention très-bien :

- Médecine ;
- Cycles préparatoire scientifique et technique.

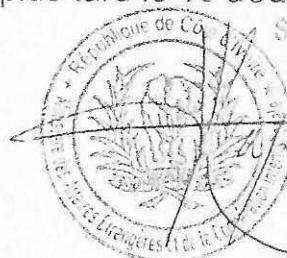
Mention Bien pour la licence en :

- Génie civil ;
- Génie électrique ;
- Génie mécanique ;
- Anesthésie-réanimation ;
- Imagerie médicale.

Mention Assez-bien pour la licence en :

- Science de l'Informatique.

Les dossiers de candidatures sont à déposer auprès de la Direction de la Formation Continue, des Stages et Bourses du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, au plus tard le 10 août 2026.



Secrétaire Général Adjoint

Kapielletien SORO
Ambassadeur

